



NATATION SANTÉ



École Régionale de Formation
aux Activités de la Natation



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

Brevet Fédéral Nagez Forme Santé

Formation continue

BENEVOLE
7 heures



OBJECTIFS DE LA FORMATION

DIPLÔME VISE

Le BF d'éducateur Nagez Forme Santé intervient auprès de tous les publics sains, sédentaires, à risques ignorés ou dépistés, ou relevant du parcours de soins et encadre en vue d'obtenir ou de maintenir « un capital » santé optimum ou d'aider les personnes à mieux vivre avec leur pathologie. La santé étant considérée dans ses trois dimensions : physique, mentale et sociale.

Il a pour principales missions :

- de concevoir un projet pédagogique, une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- d'encadrer tout public dans le cadre d'une natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- d'évaluer les bénéfices du programme de natation adaptée : Nagez Forme Santé,
- de participer à l'éducation du pratiquant,
- de s'intégrer dans une équipe dans le cadre d'un parcours de soins,
- de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel,
- d'assurer la sécurité des pratiquants en prenant en compte la spécificité de chacun.

NIVEAU DU DIPLOME

Brevet Fédéral Nagez Forme Santé

METIER VISE

La formation fédérale repose sur ce parcours initiatique et progressif porté par les éducateurs, les entraîneurs, les coachs. C'est un levier puissant permettant la transmission de nos valeurs fédérales à l'ensemble des clubs ; c'est aussi un enjeu majeur pour le développement des activités de la Natation. Faisons également le pari aujourd'hui, que la pertinence de nos formations fédérales permettra à la Fédération française de natation de conserver son rang au niveau international.



PUBLICS ET PREREQUIS

1- Diplôme BF NFS à réviser

2 - Dossier d'inscription complété

3-Positionnement

4-Entrée en formation

1 - PREREQUIS D'INSCRIPTION / EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION (EPEF)

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

- Être licencié à la Fédération française de natation,
- Être à jour de la formation continue du PSE.1,
- Être capable de réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres.
- Être titulaire du Brevet Fédéral Nagez Forme Santé depuis au moins 2 ans.

2- MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN

Pas d'épreuve de sélection

Clôture des inscriptions : 14/11/2022

Ligue de Natation Hauts-de-France - E.R.F.A.N. Hauts de France

Adresse : 138 Bis Rue Léon Blum – 62290 NOEUX LES MINES Tel : 06.35.13.93.48

SIRET : 828 680 462 000 29 Code APE : 9312Z

Déclaration en Préfecture HDF : W595028890 Numéro de Déclaration d'Activité : 32 62 02902 62

Site internet ERFAN : <http://hautsdefrance.ffnatation.fr/> Email : erfan.formatation@ffnatationhdf.fr

Version du 24/11/2022



Les candidats devront s'inscrire en ligne, sur la plate-forme dédiée. Pour être considéré recevable, le dossier devra être complet avec toutes les pièces demandées.

3- POSITIONNEMENT :

L'objectif du positionnement est de situer les acquis de chaque candidat et leur proposer, après concertation de l'équipe pédagogique, un parcours individualisé de formation tenant compte d'une part, de l'expérience acquise et d'autre part des diplômes ou des UC (Unités Capitalisables) déjà acquis afin d'envisager un allègement ou un renforcement de formation (modularisation de la formation) au regard des compétences à acquérir en formation et des épreuves certificatives.

Ce parcours individualisé sera négocié avec le candidat qui pourra l'accepter ou le refuser.

Durée du positionnement : en fonction du stagiaire

Contenus : Le positionnement se déroulera en trois phases :

1. Une phase de présentation de la formation

Points abordés :

- Organisation pédagogique de la formation
- La mise en place des outils de suivi et d'information : Stagiaire / organisme de formation.
- Les relations au métier, à l'emploi potentiel, aux compétences

2. Une phase d'identification des compétences déjà acquises par le stagiaire en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation

Cet entretien de positionnement sera consacré à l'explicitation, la verbalisation des compétences du stagiaire : entretien individuel.

Cet entretien mené par un membre de l'équipe pédagogique et permettra de réaliser :

- un relevé des souhaits du stagiaire
- un bilan des tests,
- un bilan de ses expériences vécues,
- une mesure des écarts entre ses compétences actuelles et celles attendues en fin de formation (le formateur peut questionner le stagiaire et le mettre en situation s'il a besoin d'informations complémentaires),

Durée de l'entretien : en fonction de la demande du stagiaire.

3. Une phase de validation du Plan Individuel de Formation

Après un temps d'harmonisation de l'équipe pédagogique, celle-ci proposera un parcours individualisé de formation au candidat comprenant des allègements ou des renforcements de formation et prenant en compte les dispenses éventuelles d'une ou de plusieurs UC (en référence aux arrêtés et référentiels en vigueur). Le candidat sera libre d'accepter ou de refuser l'offre de formation.



CONTENUS DE LA FORMATION

LES CONTENUS

Cette formation vous apportera les compétences suivantes dans le domaine des activités aquatiques :

1. Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel
2. Développer les connaissances et les techniques nécessaires à la conduite des activités
3. Développer les connaissances pour s'intégrer dans un parcours de soins

LE PROGRAMME

Seront abordées tout au long de cette formation, les contenus suivants :

- 3h30 : secourisme et sécurité
 - Pratique du test de sécurité et mises en situation pratique
 - Prévention des conduites à risque dans l'activité Nagez Forme Santé
- 3h30 : apports pédagogiques
 - Evolution du milieu professionnel et médical



ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Ligue de Natation Hauts-de-France est déclarée auprès de la Direction du Travail sous le numéro de Déclaration d'Activité n°32620290262).

DATES

Dates extrêmes de la formation	Durée de la formation	Date de clôture des inscriptions	Dates des tests de sélection	Dates du positionnement
Du 18/11/2022 au 20/12/2022	7 heures	Le 14/11/2022	/	14/11/2022

DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

Volume horaire total	7 HEURES	
Détails du parcours individualisé du candidat	En centre	7 Heures
	Dont FOAD	5,5 Heures

HORAIRES DE FORMATION

Journée type : Volume horaire pour un parcours complet (sans allègement) de 68 heures réparties de la façon suivante

1. **En centre de formation :**
 1. **Face à face pédagogique : 1 regroupement de 1h30**
 2. **FOAD : 5,5 heures réparties entre le 18 novembre et le 20 décembre 2022**

SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupe

LIEUX DE LA FORMATION

Salles de formation

ERFAN Hauts de France – Maison des Sports – 2 rue Lescouvé – 80000 AMIENS

Train : Gare à 2,5 km

Parking accessible derrière l'établissement.

Auberge de Jeunesse – 30 Square Friant les 4 chênes – Amiens (80)

Train : Gare à 2,5 km

Parking accessible autour de l'établissement

Autres lieux, en fonction des clubs supports proposant une section Nagez Forme Santé :

Centres aquatiques pédagogiques

Établissements Aquatiques de la région Hauts de France, clubs supports de l'activité NFS :

Coliseum – AMIENS – rue Caumartin



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, interrogative, démonstrative et applicative. La formation, à visée pratique et méthodologique, **se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.**

Ligue de Natation Hauts-de-France - E.R.F.A.N. Hauts de France

Adresse : 138 Bis Rue Léon Blum – 62290 NOEUX LES MINES Tel : 06.35.13.93.48

SIRET : 828 680 462 000 29 Code APE : 9312Z

Déclaration en Préfecture HDF : W595028890 Numéro de Déclaration d'Activité : 32 62 02902 62

Site internet ERFAN : <http://hautsdefrance.ffnatation.fr/> Email : erfan.format@ffnatationhdf.fr



La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

1. Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
2. Pratique en bassin
3. Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
4. Recadrage et actions de remédiation
5. Travaux collaboratifs en sous-groupes
6. *Pour la partie FOAD : autoformation accompagnée à distance, travail collaboratif à distance, plateforme e-learning, classes virtuelles, ressources numériques, ...*

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique).
Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

Salle de cours

1. Salles de cours accessibles aux personnes handicapées.
2. Vidéo projecteur
3. Tableau papier
4. Connexion internet
5. Matériel de secourisme et d'oxygénothérapie

Centres aquatiques

6. Plusieurs bassins de natation de 25 et 50 mètres au sein de la région Hauts de France
7. Des créneaux horaires d'utilisation de ces espaces dédiés aux stagiaires

Supports pédagogiques

1. Exercices pratiques – présentation Powerpoint - supports multimédias – manuels pédagogiques et techniques
2. Plateforme de FOAD (Formation Ouverte A Distance) proposant une véritable interactivité. Ne se confond pas avec une simple plateforme de mise à disposition de supports.

MODALITÉS DE SUIVI DE LA FORMATION

1. Utilisation de bilans réguliers : entre le stagiaire et l'ERFAN, entre le stagiaire et le tuteur, entre le stagiaire, le tuteur et l'ERFAN ainsi qu'entre le tuteur et l'ERFAN
2. Justificatifs de travaux et évaluations réalisés lors des séquences à distance.
3. Tableau de suivi des présences des stagiaires en formation en centre
4. Chaque stagiaire à la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.



MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

L'évaluation des connaissances et des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Résultats des évaluations continues des compétences (QCM, tests de connaissances, au regard des objectifs de la formation),
2. Résultats de l'évaluation des compétences techniques par les formateurs en organisme de formation.



EPREUVES DE CERTIFICATION

Pas d'épreuve certificative en formation continue.

ÉQUIVALENCES, SUITES DE PARCOURS ET PASSERELLES

EQUIVALENCES

Pour connaître toutes les équivalences, dispenses et passerelles possibles, cliquez [ICI](#)

PASSERELLES ET SUITES DE PARCOURS :

Suite possible après la formation BF

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Le titulaire d'un titre de Brevet Fédéral Nagez Forme Santé est soumis, s'il souhaite continuer à exercer, à une révision tous les 2 ans - Formation Continue.



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision de la Fédération Française de Natation.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
FC BF NFS	75 € Soit € 10,7/h	75 €	---	0 €	75 €

Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Les autres frais (déplacements, diners, hébergement, etc.) seront également à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO pour les formations référencées au RNCP).

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN par :

1. Mail : erfan.formation@ffnatationhdf.fr
2. Téléphone au : 06.35.13.93.48

Attention, le positionnement est nécessaire afin d'établir un devis réaliste.

FINANCEMENTS

Ligue de Natation Hauts-de-France - E.R.F.A.N. Hauts de France

Adresse : 138 Bis Rue Léon Blum – 62290 NOEUX LES MINES Tel : 06.35.13.93.48

SIRET : 828 680 462 000 29 Code APE : 9312Z

Déclaration en Préfecture HDF : W595028890 Numéro de Déclaration d'Activité : 32 62 02902 62

Site internet ERFAN : <http://hautsdefrance.ffnatation.fr/> Email : erfan.formation@ffnatationhdf.fr



Tableau des financements possibles fourni à titre indicatif, et soumis à conditions.

Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ?

- X [Contrat d'apprentissage](#)
- X [Contrat de professionnalisation](#)
- X [CPF / CEC](#)
- X [CPF de Transition Professionnelle](#)
- X [PEC - Parcours Emploi Compétences](#)
- ✓ [PEC Sésame](#)
- X PRIC et Programme Collectif Régional Qualifiant
- ✓ [Aides Individuelles à la Formation](#)
- X [AGEFIPH](#)
- ✓ Autofinancement

Vous êtes salarié ?

- ✓ [PRO A - Promotion par alternance](#) - OPCO
- ✓ [CPF de transition professionnelle](#)
- ✓ Plan de Développement des Compétences
- ✓ Action individuelle - OPCO
- X FNE
- ✓ Autofinancement

Vous êtes bénévole ?

- X Demande de bourse fédérale



CONTACTS

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Référent pédagogique	FREIN Séverine	06.35.13.93.48	erfan.formation@ffnatationhdf.fr
Référent administratif			
Référent FOAD			
Référent Covid 19			
Référent Handicap			



INDICATEURS DE RÉSULTATS

Session	Nombre d'apprenants	Taux de réussite			Taux d'abandon	Taux de rupture de contrats	Taux de satisfaction
		Global	UC1	UC2			
Session N							
Session N-3	4	100%			0%	0%	